



Règlements du Concours "Gagnez des vacances tout compris pour deux au Roatán"

1. Admissibilité

Le concours "Gagnez des vacances tout compris pour deux au Roatán" (ci-après dénommé le "Concours") est ouvert à toute personne résidant au Québec, âgée de 18 ans et plus, à l'exception des employés et des représentants de l'organisateur du concours, de l'agence de voyages, et de tout autre partenaire associé au concours. Les participants doivent avoir atteint l'âge de la majorité en date de leur participation au concours.

2. Durée du Concours

Le Concours débutera le 25 Octobre 2023 à 10:00 (heure de l'Est) et se terminera le 15 Novembre 2023 à 23:59 (heure de l'Est).

3. Prix

Le prix du concours consiste en un forfait vacances tout compris pour 2 personnes au Fantasy Island Beach Resort Dive and Marina, Roatán. Le forfait comprend une chambre standard pour un séjour valable du 11 décembre 2023 au 27 mars 2024 au départ de Montréal, à l'exception des périodes d'embargo du 24 décembre 2023 au 2 janvier 2024. La valeur totale du prix est estimée à 3 770 \$.

4. Frais Additionnels

Toutes les taxes et frais relatifs au transport ne sont pas inclus dans le prix du concours et sont à la charge du gagnant. Ces frais s'élèvent à 360 \$ par personne et peuvent être modifiés à tout moment.

5. Participation au Concours

Aucun achat requis. Pour participer au Concours, les participants doivent remplir un formulaire de participation au www.voyagesbergeron.com/concours. La participation est ouverte du 25 Octobre à 10:00 (heure de l'Est) au 15 Novembre 2023 à 23:59 (heure de l'Est).

6. Tirage au Sort

Le tirage au sort du gagnant aura lieu le 17 Novembre 2023 à 10:00 (heure de l'Est). Le gagnant sera sélectionné de manière aléatoire parmi tous les participants admissibles au concours.

7. Réclamation du Prix

Le gagnant sera contacté par courriel ou par téléphone dans les 7 jours suivant le tirage au sort. La date limite de réclamation du prix est le 1er Décembre 2023.

8. Conditions du Grand Prix

Le prix doit être accepté tel qu'offert et ne peut être échangé contre de l'argent ou d'autres biens. Le prix ne peut pas être jumelé à d'autres promotions ou offres. Le gagnant est responsable d'obtenir tous les documents de voyage nécessaires, y compris les passeports et les assurances voyage, avant le départ. Le voyage au Roatan est non-transférable et ne peut être utilisé que par le gagnant. Le prix doit être utilisé en une seule réservation et ne peut pas être appliqué au paiement d'un dossier déjà réservé. Le forfait est valide au départ de Montréal pour une durée de 7 jours, en fonction de la disponibilité des vols, conformément aux conditions générales de Sunwing en vigueur.

9. Publication du Gagnant

Le nom du gagnant sera publié sur les médias sociaux de Voyages Bergeron.

10. Consentement

En participant au concours, les participants consentent à l'utilisation de leur nom et de leur image à des fins promotionnelles par l'organisateur du concours. En fournissant des renseignements personnels, vous consentez au traitement de ces informations conformément aux dispositions énoncées dans notre politique de renseignements personnels. De plus, vous accordez à Voyages Bergeron, ainsi qu'à ses partenaires et fournisseurs de services (si applicables), l'autorisation de traiter vos renseignements personnels en conformité avec les objectifs énoncés dans cette politique.

11. Conditions Générales

Le Concours est assujéti à toutes les lois applicables et est nul là où la loi l'interdit. L'organisateur du concours se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours en tout temps et pour quelque raison que ce soit.

12. Organisateur du Concours

Le Concours est organisé par Voyages Bergeron, dont le siège social est situé au 7725, St-Denis, Montréal QC H2R 2E9.